**Compte-rendu**

**Conseil d’établissement**

16/11/23 / 18h30 / En présentiel à l’école Chomedey-De-Maisonneuve, local 218

|  |  |
| --- | --- |
| **Membres** (cocher les membres présents) | |
| Stéphanie Boutin, parent  Angie Kim Bigras, parent  Gaelle Bergougnoux, parent  Jimmy D’Haiti, parent  Stéphanie Gaudet, enseignante  Vincent Cadieux, élève  Ariane Gauthier, élève | Catherine Robert, parent  Andréann Perreault, représentante de la communauté, CCSE  Emmanuelle Christophe, représentante de la communauté, Je PassePartout  Evelyne Desrochers, TES  Sophie Coulombe, Conseillère pédaogique  Maude Lussier-Lavoie, enseignante  Karine Paquette, directrice |
| **Invités** | |
| Marie-Michèle Garneau, chargé de projet SRM-CSSDM  Vanessa Cardin-Dubé, chargé de projet SRM-CSSDM  Mathieu Desjardins, directeur de l’organisation scolaire – CSSDM  Thomas Brichet, service des communications - CSSDM |  |

| **No** | **Points à l’ordre du jour** | **Documents, notes et décisions** | **Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi** | **Réalisation** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1.** | **Ouverture de la séance** | Le quorum est atteint. |  | Sans objet **--**  Fait **F**  Non fait **NF**  En réalisation **ER** |
|  |  |  |  |
| **2.** | **Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum** | L’assemblée débute à 18h34. Le quorum est constaté et atteint. |  |
| **3.** | **Lecture et adoption de l’ordre du jour** | Mme Paquette procède à la lecture de l’ordre du jour suivie par la proposition d’adoption de M. Jimmy D’Haiti et appuyée par Mme Stéphanie Boutin.  Mme Paquette propose de discuter immédiatement du point E de l’ordre du jour puisque nous avons des invités et ceci leur permettrait de quitter rapidement à la suite de leur présentation. Il n’y a pas de vote à ce sujet et nous procédons ainsi. |  |  |
| **4.** | **Lecture et adoption du procès-verbal du 21 septembre 2023** | Mme Paquette procède à la lecture du procès-verbal du 21 septembre 2023 suivi par la proposition d’adoption de Mme Stéphanie Boutin et appuyée par Mme Catherine Robert. |  |  |
| **5.** | **Points à l’ordre du jour** |  |  |  |
|  | 1. **Période réservée à la présidence** | Mme Angie Kim Bigras fait un compte-rendu de sa participation au comité de parents du CSSDM qui a eu lieu le 24 octobre 2023 et ce qui a été discuté. Entre autres :   * Visite et présentation Protectrice régionale de l’élève. Mme Paquette ajoute quelques explications sur le rôle de cette dernière et nous fait part qu’elle a reçu les affiches démontrant la démarche pour procéder à une plainte. Celles-ci sont à afficher dans l’école. * Présentation Regroupement des comités de parents du Qc * Élections des membres de l’exécutif du comité |  |  |
|  | 1. **Période réservée aux membres du public** | Sans objet. |  |  |
|  | 1. **Période réservée aux membres du conseil des élèves** | * Explication du projet de noël prévu:   L’horaire de cours du 22 déc. sera modifié. Les élèves auraient congé à la 4e période de la journée. L’après-midi sera aménagée d’activités spéciales de noël.   * Café étudiant :   L’école a reçu des bouteilles réutilisables. Elle se vendront 10$. Les élèves obtiendront 0.50$ de rabais à l’achat d’un remplissage (dans ladite bouteille) de slush au café étudiant. |  |  |
|  | 1. **Période réservée aux membres de la communauté** | Mme Andréann Perreault du CCSE est présente. Elle nous parle des nouveautés du carrefour jeunesse (CJ).   * La programmation d’hiver sortie et les inscriptions vont débuter bientôt. * La carte membre est maintenant gratuite. Elle donne droit à l’ensemble des activités gratuitement (Sauf basket qui est au coût de 20$) * De gros travaux étaient en cours au CJ et vont terminer sous peu. * L’organisme CCSE a gagné les 5000$ qui étaient mis en concours par l’arrondissement MHM. 2500$ iront au carrefour jeunesse et 2500$ iront au secteur enfance. * Une association a été établie avec l’organisme « Le Pirate Vert » et d’autres organismes du quartier afin d’offrir des repas aux jeunes du quartier ou encore pour faire don de nourriture qui servira aux activités culinaires. |  |  |
|  | 1. **Modification possible à l’acte d’établissement au PTRDI** | 4 invités viennent nous parler des modifications à venir dans l’école.   * + - 1. **Mme Marie-Michèle Garneau explique que des travaux nécessaires sont à venir dans l’école. Voir présentation powerpoint en annexe.** * **Problématiques**   Maçonnerie, fenêtres, infiltrations d’eau, planchers en fin de vie, plafonds à refaire, etc.   * **Travaux prévus**   Intérieur : Rénovation de l’enveloppe du bâtiment, réfection de plafonds, remplacement de presque toutes les fenêtres et des stores, peinture, rénovation et changement de planchers, rénovations escaliers intérieurs, remplacement des casiers, travaux liés à la conformité du bâtiment, réparations structurales dans les vides sanitaires, Ajout de 2 issues de secours.  Extérieur : Rénovation de la cour d’école Sud, Réfection de l’asphalte pour stationnement.  Un membre du CÉ demande si la maison du concierge restera là. Réponse : La ville refuse sa démolition pour raison patrimoniale (1927). Donc oui.   * + - 1. **M. Mathieu Desjardins (Directeur) explique qu’il y aura une délocalisation durant les travaux.** * **Durée prévue de la délocalisation:** 3-4 ans environ à partir de la prochaine rentrée scolaire (Août 2024) * À la suite de cette annonce, on ressent une certaine inquiétude parmi les gens du CÉ. Mme Paquette rassure et mentionne qu’elle est allée visiter l’immeuble prévu pour l’accueil et qu’elle s’assure du bien-être de tous. Elle croit que la délocalisation sera confortable. Elle rassure que ça ne sera pas trop à l’étroit. * **Endroit :** Ancienne école Irénée Lussier - 4100 rue Hochelaga (environ 850 M de l’école actuelle) * L’immeuble sera aménagé pour les besoins de l’école. Ex : Classes de sciences * Les cours d’éducation physique auront lieu dans l’immeuble actuel de l’école Chomedey. Les élèves devront se déplacer entre les 2 endroits pour assister à ceux-ci. Une adaptation est prévue à cet effet (ex : les cours d’ÉP auraient lieux aux périodes 1 et 4. Détails à venir. Les membres du CÉ se questionnent sur la logistique pour l’organisation du temps lors des déplacements entre les deux établissements. Mme Paquette nous confirme que ce point est encore à évaluer. * **Précisions :** * Programme scolaire offert sans interruption. * Mme Paquette a fait l’annonce aux enseignants ce soir lors d’une réunion du personnel. Ils auront l’occasion de poser questions à la direction et à l’équipe du projet. * **Questions des membres du CÉ et réponses obtenues :** * **Q:** Comment les élèves vont être informés?   **R:** Moyen à discuter. M. Desjardins propose une tournée de classes   * **Q:** Est-ce que les gym seront rénovés?   **R:** Non. Ils ont priorisé le nécessaire.   * **Q:** Comment fonctionnent les appels d’offres?   **R :** Pas encore fait. Il est prévu de faire 2 appels d’offre. Le 1er est prévu en janvier/février   * **Q:** Y a-t-il prévu quelque chose de prévu au niveau acoustique (ex : grande salle, cafétéria, etc. qui sont des lieux très bruyants)? Enseignante mentionne qu’il faut absolument que cet aspect soit considéré. Principalement en ce qui concerne la grande salle et la cafétéria! Il n’y a pas beaucoup d’espace de repos pour les élèves dans l’école, alors la première doit représenter un lieu de vie agréable.   **R:** Ils voulaient faire des classes ampli, mais l’option a été refusée. Il s’agit d’une question de budget. Évaluation non terminée pour le moment.   * **Q :** Y aura-t-il un endroit prévu et aménagé pour les élèves à l’extérieur? Inquiétude des parents concernant la position de l’école (deux boulevards, vitesses des automobilistes près de l’école, travaux à venir sur boul. Pie-IX, la sécurité près de l’école, etc.).   **R :** Ce point n’était pas prévu. Des modulaires seront construits à l’arrière pour ajouter des salles, donc espace déjà utilisé. Le seul endroit envisageable pour le moment est à l’avant de l’école sur le boulevard Hochelaga.  Les responsables du projet ont pris des notes. Ils vont prendre en considération et évaluer les possibilités.   * Une enseignante mentionne que plusieurs parents ont dit (lors des portes ouvertes entre autres) ne pas vouloir inscrire leur enfant si l’école était délocalisée. * Nous aurons 3 mois pour rendre un avis concernant le projet. Personnel, étudiants, parents, CÉ, etc seront consultés.   **\*Note :** ***À mettre dans l’avis du cé:*** *Travaux sur PIE-IX qui vont durer 4 ans directement à côté de l’école, les enjeux de sécurité de la route autour de l’école, etc.* |  |  |
|  | 1. **Présentation budget 2023-2024** | * Voir documents en annexe. * Décision unanime du CÉ: Le 400$ qui nous est accordé, sera utilisé vers la fin de l’année (ex: pour se payer un repas). |  |  |
|  | 1. **Formation membres du conseil d’établissement** | Comme l’expérience des membres du CÉ est variable, Mme Paquette propose que chaque personne soit responsable de faire sa formation individuellement. Les membres sont favorables à cette option. |  |  |
|  | 1. **Suivi des voyages étudiants** | Compte-rendu et détails seront envoyés aux membres du CÉ par Mme Paquette. |  |  |
| **8.** | **Levée de la séance et date de la prochaine rencontre** | * La prochaine rencontre se tiendra le 14 décembre 2023 * La levée de l’assemblée est proposée par Jimmy D’Haiti et appuyée par Mme Stéphanie Boutin. La séance est levée à 21h30. |  |  |